

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Caravane (véhicule spécial) *)	C O R S A R	T 6 8 0	CH 9179 05

Constructeur	CORSAR Wohnwagenbau, W. Grund GmbH & Co. KG, D-4370 Marl-Sinsen		
Identification	sur la plaquette du constructeur "T 680"		
	devant le No. du châssis --		
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur la carrosserie		
Numéro du châssis	à l'avant, à droite en bas sur la traverse		
Importateur principal	Carrosserie THEUS & Co., 7000 Colre **)		
Véhicule homologué	T 830 229		

Châssis			
Nombre d'essieux	2 (1 tandem)	Nombre de roues	4
		Suspension	barres de torsion
		Direction	-
Frein de service	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur toutes les roues;		
	avec dispositif automatique de recul, avec sécurité de rupture		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur toutes les roues; levier avec secteur		

Carrosserie	roulotte d'habitation		
Dimensions	Intérieur	extérieur	
Longueur		8580	
Largeur		2460	
Hauteur		2540	
Porte à faux	av	av	
	ar	ar	3450
Empattement	-centre essieu tandem		650
Voies	av	ar	2105
Distance anneau			5130
Distance pivot		axe ar	
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	40	1420	1460
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	75	2 x 1000	1700
Pneus		165 R 13	
Pty/bar		- / 2,4	
Charge		2x 980	
pour Vmax		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail		
Marque		Type
Brut		à t/min
Silencieux		
Mesure des gaz		
Déparasitage		

Equipement		
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	S1	(E)
Cilignoteurs	ar	2a (E)
Catadioptrés	av	I (E)
	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	A (E)
	lat.	-
	ar	-
	ar vers l'av	A-R (E)
Eclairage plaque	1/ à gauche, combiné	
Cale	2/ 220x100x 90 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Caravane
 Marque et type C O R S A R T 6 8 0
 FH-No CH 9179 05
 Carrosserie roulotte d'habitation

Poids à vide
 Charge utile
 Poids total

selon le bulletin de pesage

-
1700

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : longueur > 6,0 m / largeur > 2,3 m;
 immatriculation sur la base de l'article 81 de l'CCR (forains, etc.).
- **) Autre importateur : H. Traeger S.A., 1261 Chavannes-de-Bogis.
- ***) Poids : avec l'aménagement standard.

Inscription dans le permis de circulation:

122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;
 le disque indiquant la largeur est exigé;
 125 - autorisation spéciale obligatoire.